



Actualités

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES USAGÉS

Dates et lieux de la collecte PAU ensilage/enrubannage/ficelles synthétiques/filets presse

Janvier 2017 - LORCA

Mardi 24 janvier : à Aumetz, Boulay, Delme, Faulquemont, Insming (Dépôt), Lemud, Noers, Ritzing, Rohrbach-les-Bitche (Silo).

Mercredi 25 janvier : A Bouzonville, Château-Salins, Cons-La-Granville, Gravelotte, Imling, Koenigsacker, Pagny-lès-Goin, Vigy, Woustviller.

AVICULTURE

Rappel : réunion d'information pour les éleveurs intéressés par la création d'un élevage de volailles Label Rouge le **vendredi 27 janvier à Sarrebourg, salle Singer au 33 avenue du Général de Gaulle de 9h30 à 12h.**

Au programme : présentation du projet, aspects techniques, économiques et réglementaires, critères technico-économiques et montant de l'investissement, modalités de financement, règles d'urbanismes et environnementales, conditions à réunir pour la mise en œuvre et la réussite du projet sur une exploitation, calendrier de mise en œuvre, recueil des candidatures.

Contact : Clotilde Girard, coordinatrice du projet pour la Chambre d'agriculture. Tél. 06 30 22 17 12.

NOUS SUIVRE

Sur internet : nouvelle adresse www.moselle.chambre-agriculture.fr



Sur twitter @cda57

Comité de rédaction du 20/01/17 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élèves ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.

BOVINS VIANDE

Pourquoi adhérer à Bovins Croissance ?

Bovins Croissance (Bc) est le nom de la démarche qui permet à tout éleveur allaitant de mieux connaître ses animaux et optimiser la conduite de son troupeau au même titre que le contrôle laitier pour les éleveurs produisant du lait. En Moselle c'est la Chambre d'agriculture qui assure cette mission.

Contrairement à l'idée reçue Bc n'est pas réservé aux seuls éleveurs faisant des concours et vendant des reproducteurs. Tout éleveur a besoin d'opérer des choix, trier ses génisses de reproductions, écarter des vaches mauvaises productrices, ... en un mot faire de la sélection !

Bc fournit des indicateurs permettant de faciliter le travail, véritable tableau de bord de l'élevage, Bc permet de réagir rapidement lorsque les résultats de croissance dérivent : chaque brouillard pèse un jour ou l'autre 300 kg, certains à sept mois d'autres à plus de dix mois... L'enjeu financier derrière cet exemple est important à l'échelle de l'exploitation.

L'analyse de la base de données de la fédération régionale Bovins Croissance du Nord-Est indique des écarts de poids au sevrage des brouillards (mâles et femelles) de + 15 kg en faveur de ses adhérents soit 35 à 40 € de plus par animal.

L'œil de l'éleveur ne suffit pas toujours pour apprécier au mieux toutes les qualités d'un animal. Celles-ci ne sont pas toujours visibles, en particulier les qualités maternelles (qualité laitière, aptitude au vêlage...). L'estimation de la valeur génétique vient fiabiliser l'œil de l'éleveur. Un index sur ces caractères génétiques est calculé pour les génisses dès leur première année de vie. Ces éléments facilitent le choix de certains individus.

Trier 10 % des vaches les moins laitières du troupeau permet un gain moyen de 50 €/vache.

Autre idée reçue «Bovins Croissance c'est contraignant !»

Aujourd'hui les délais permettant de calculer des poids à âge type, base du travail d'indexation, ont été allongés permettant de faciliter l'organisation des pesées. De même le protocole VAE où les pesées sont réalisées par l'éleveur lui-même, ce qui permet d'adapter les manipulations des animaux au moment de la vente de chaque lot ou au changement de parcelle de pâture. Ainsi l'organisation des chantiers de pesée coïncide naturellement à des étapes clefs de la conduite du troupeau. De plus ce protocole coûte moins cher à l'éleveur.

Pourquoi adhérer à Bovins Croissance si je réalise déjà des pesées ?

Bc permet de calculer des valeurs génétiques des animaux y compris pour les taureaux de monte naturelle de l'élevage (s'il a suffisamment de produits) rassemblées dans un bilan génétique calculé deux fois par an. Par ailleurs Bc permet de situer les résultats de l'élevage par rapport aux autres éleveurs de même système de production à travers des données corrigées (des effets sexe, période de vêlages, effet élevage) et à la base raciale.

L'intervention d'un pointeur agréé réalisant le pointage de chaque veau au sevrage permet d'avoir une parfaite description morphologique des animaux et facilite le choix lors du tri par rapport à ces propres orientations de sélection.

C'est intéressant mais ça coûte cher !

Bovins Croissance est un investissement. La valorisation de



Les écarts de poids au sevrage des brouillards adhérents à Bovins Croissance sont supérieurs de 15 kg, soit 35 à 40 € par animal.

celui-ci s'envisage à court terme comme à moyen terme. Quelques exemples : la détection d'une croissance faible au cours de l'hiver permet de rectifier rapidement la ration et profiter de la phase où les kilos de croissance du jeune veau ne coûtent pas cher.

L'erreur de tri d'une génisse comme future reproductrice se mesure généralement deux, voire trois ans après le choix. L'impact financier se limite à un ou deux «mauvais» veaux.

Par contre l'utilisation d'un taureau sans aucune information génétique de monte naturelle dans un troupeau sur trois ans risque de laisser un passif bien plus conséquent que le coût de l'investissement ; seulement l'impact se mesure tardivement !

De plus la Chambre d'agriculture propose un accompagnement technique. Les conseillers interviennent sur tous les

domaines de l'élevage (alimentation, reproduction, fourrages, génétiques...) permettant de valoriser au mieux l'ensemble des données issues de Bc.

En situation de crise, c'est bien les « plus » technique et génétique qui permettent de mieux résister !

Si vous souhaitez détailler l'ensemble de la démarche et les résultats associés, connaître le contenu de nos actions techniques ou simplement avoir un devis n'hésitez pas à contacter nos conseillers James Véber au 06 08 90 72 98, Céline Zanetti au 06 84 63 82 22, Loïc Merson au 06 07 10 75 62, Michel Ogé au 06 88 97 22 99.

Equipe Viande

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage
03 87 66 12 46

Aide à la commercialisation des JB : y'a-t-il un intérêt ?

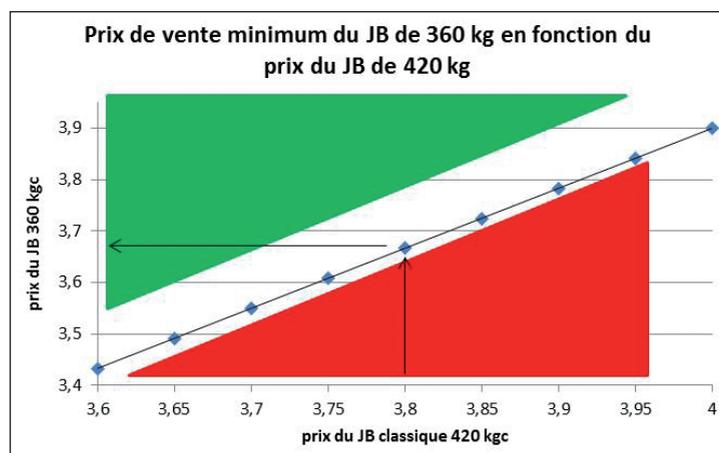
Les animaux de race à viande ou mixte (un des parents de race à viande) âgés de 13 à 24 mois commercialisés en janvier et février 2017 à moins de 680 kg vif pour l'export (pour être abattu) ou à moins de 360 kg de carcasse à l'abattage sont éligibles à l'aide à la commercialisation qui s'élève à 150 €, en vendant un minimum de trois animaux.

Au-delà d'avoir des animaux qui correspondent à cette demande (animaux suffisamment précoces) et d'avoir un marché pour ce type de production, nous vous propo-

sons d'étudier l'intérêt économique de ce type d'animaux. Pour avoir de bonnes performances, la ration sèche est privilégiée. Par rapport à un JB classique, avec une ration à 1,68 €/jour/JB et un GMQ en fin d'engraissement de 1,6 kg par jour, l'économie d'alimentation est de 126 € pour les 75 jours d'engraissement en moins. Ajouté à la prime de 150 €, cela représente 276 €. Grâce au graphique, vous pouvez comparer le prix minimum auquel vous devez vendre vos JB de 360 kg selon le prix du JB classique de 420 kg de carcasse. Dans l'exemple ci-des-

sous, si le JB de 420 kg est vendu 3,8 €, il faut absolument

vendre au minimum le JB de 360 kg à 3,67 €.



L'écart entre le JB de 420 kg et le JB de 360 kg doit être relativement faible, c'est-à-dire inférieur de 6 à 18 centimes selon les rations et les prix du JB de 420 kg.

Si vous voulez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller viande bovine.

Céline ZANETTI, conseillère viande bovine

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage
Céline ZANETTI. Tél : 06 84 63 82 22
James VEBER. Tél : 06 08 90 72 78